

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 59 (1979)
Heft: 3

Artikel: La situation du tourisme suisse
Autor: Cevey, Jean-Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886775>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La situation du tourisme suisse

Parler du tourisme suisse, c'est souligner au premier chef l'importance de son rôle positif dans la balance des revenus de la Confédération. C'est aussi évoquer, à côté des effets économiques, cette vocation d'accueil inscrite depuis fort longtemps dans l'histoire helvétique et vivifiée aujourd'hui par le développement d'échanges touristiques fondés non plus seulement sur des motivations individuelles, mais aussi désormais sur ces mille prétextes à réunions diverses et en tous lieux qui expliquent l'essor de ce que l'on appelle le « tourisme de congrès ».

Les Suisses – avouons-le – ont longtemps pratiqué le tourisme sans le considérer comme une activité économique digne de ce nom, un peu comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir... Maintenant, personne n'en conteste plus l'intérêt de premier plan. Et, du côté des pouvoirs publics comme dans le secteur privé, on se soucie de plus en plus des retombées économiques d'une branche dans laquelle sont occupées quelque 200 000 personnes dans les périodes de haute saison et dont les revenus bruts sont de l'ordre de 10 milliards de francs, soit 8 % du revenu national.

La Suisse offre aujourd'hui environ 280 000 lits dans ses 8 000 hôtels, auxquels s'ajoutent au moins 360 000 lits dans les chalets et les appartements de vacances, 9 000 lits dans les auberges de jeunesse, 152 000 places en dortoirs et 240 000 dans les campings et caravanings. On estime à quelque 23 milliards de francs suisses la capacité hôtelière et para-hôtelière helvétique. S'ajoute bien entendu à cela l'infrastructure importante que représentent les moyens de transport et environ 27 000 établissements – restaurants, cafés, tea-rooms, auberge de campagne, etc. – totalisant 2 millions de places.

C'est dire de manière sommaire l'importance du capital investi dans une branche économique sans laquelle de vastes régions de la Confédération, vouées anciennement pour l'essentiel à des activités primaires, et notamment à l'agriculture de montagne, seraient



condamnées à l'extrême pauvreté et à la désertion.

*
**

En 1978, on estime à 262 millions, à l'échelle mondiale, le nombre de touristes qui ont entrepris un voyage à l'étranger. Ce total est de 7 % plus élevé que celui de l'année précédente. Et 178 millions d'entre eux ont visité l'un ou l'autre des 25 pays de l'OCDE, Yougoslavie comprise. Or, calculée en nuitées, cette évolution du mouvement touristique n'a pas procuré les mêmes satisfactions aux Suisses, au cours de ces dernières années. En 1976, la régression avait été de -3,7 %. Et, après une reprise appréciable de +6,1 % en 1977, il a fallu enregistrer un recul d'environ -1,5 % en 1978. Enfin, si les données d'ensemble de 1979 ne sont pas encore connues, tout laisse à penser que le nombre des nuitées s'inscrira encore en nette diminution dans la statistique. Ainsi, l'hôtellerie a compté durant le trimestre d'été quelque 10,4 millions de nuitées, soit un demi-million de moins qu'au cours de la même période de 1978. Tandis que la demande intérieure s'accroissait de 3 % environ, l'apport étranger reculait de 9 % en moyenne. Au cours de ce semestre, l'apport des États-Unis,

du Canada, des Pays-Bas, de la Belgique, de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne a été nettement inférieur aux résultats de l'année précédente. En revanche, la demande en provenance du Japon, de l'Amérique latine, de l'Italie et de la France (+3 %) a été plus soutenue. En ce qui concerne les régions, ce sont surtout la Suisse centrale, l'Oberland bernois, le Valais, le bassin lémanique et les Grisons qui ont annoncé un recul du tourisme par rapport à l'an dernier, tandis que le Tessin et une partie de la Suisse occidentale n'enregistraient aucune perte.

Causes de difficultés

Le tourisme partage le sort de la production industrielle destinée à l'exportation, en ce qui concerne les effets de la situation monétaire internationale. On a assez dit les conséquences de la cherté du franc suisse par rapport à d'autres monnaies et notamment au dollar. Je n'entends pas y revenir, si ce n'est pour souligner vigoureusement l'amélioration relative notée depuis quelque temps en fonction d'un phénomène important. Il s'agit de l'inflation, qui a continué à développer ses ravages dans nombre de pays, alors qu'en Suisse, malgré la crise pétrolière, elle a pu être contenue jusqu'à maintenant dans des proportions fort modestes, que j'ose même qualifier d'exemplaires. Dans le domaine particulier du tourisme, les hôteliers se sont notamment évertués à maintenir leurs prix au niveau de ceux pratiqués il y a trois, voire quatre ans.

Il n'en reste pas moins que l'évolution de cette situation est suivie avec attention par les responsables de l'économie touristique suisse, qui se sont interrogés avec d'autres sur les remèdes envisageables en ce qui concerne en particulier le marché monétaire. Nous connaissons les limites imposées à toute intervention directe des pouvoirs publics en un tel domaine. Ainsi, nous avons étudié certains moyens, comme l'introduction d'un « franc tou-

ristique », dans le cadre d'un double marché des changes, pour constater qu'une telle mesure relevait de l'utopie quant à ses effets dans une économie comme la nôtre ou qu'elle impliquait la mise en place d'un appareil administratif et policier véritablement insupportable, dans un pays où le touriste doit pouvoir vivre loin des contraintes pénibles qui sont souvent son lot quotidien à son domicile ou au lieu de son travail. Sur un plan général, le Conseil fédéral a pris une série d'autres mesures dont l'effet a été jugé positif. Mais il est évident que la solution au grave problème posé en l'occurrence réside avant tout dans le rétablissement durable du dollar et de quelques autres monnaies affaiblies au cours de ces dernières années. Et le sort des unes comme de l'autre ne saurait dépendre de la volonté des autorités de notre petite Suisse, même considérée comme une place bancaire importante au plan mondial.

Comme j'ai eu l'occasion de le souligner au Parlement, il convient de miser, dans une telle période relativement difficile, sur le renforcement de la capacité de résistance de notre tourisme. A court terme, il me paraît essentiel de permettre à l'hôtellerie et aux autres branches touristiques – restauration, équipements collectifs, moyens de remontée mécaniques, etc. – de maintenir des prix stables. Pour ce faire, les pouvoirs publics, à tous les niveaux, seraient bien avisés de limiter leur appétit en matière fiscale et dans le domaine des taxes. Les décisions prises à ce sujet dans le cadre de l'adoption d'un nouveau régime fiscal indispensable à court terme pour la Confédération revêtiront une importance considérable pour le tourisme.

Dans le même ordre d'idées, il serait souhaitable que les établissements de crédit s'inspirent des propos tenus l'an dernier par l'un de leurs dirigeants les plus écoutés, dans leur attitude à l'égard d'entreprises dans l'impossibilité de faire face, au rythme prévu, à leurs engagements financiers. Et, dans cet esprit, le rôle d'une institution officielle comme le Crédit hôtelier suisse peut être des plus positifs.

Avec ce même souci d'éviter des hausses de prix qui accroîtraient encore les conséquences pénibles de la disparité monétaire, il est important que l'on aide l'hôtellerie et la restauration à résoudre le problème épineux de la main-d'œuvre, dont la rareté est encore aggravée par les mesures prises sous la pression de certains mouvements politiques pour limiter la présence des travailleurs étrangers.

Enfin, il est un domaine où la Confédération peut agir de manière particulièrement positive. C'est celui de la publicité en faveur de nos régions et stations touristiques. Heureusement, nous avons obtenu du Conseil fédéral et des Chambres fédérales une contribution spéciale de dix millions de francs suisses pour la période 1979-1980, que l'Office national suisse utilise à cet effet dans le cadre d'un programme d'urgence, qui doit développer ses effets principaux à l'étranger mais qui nous permet d'entreprendre, dans le cadre des crédits ordinaires, un effort supplémentaire sur le plan intérieur.

A ce propos, il convient de relever que les résultats de ces derniers mois sont encourageants. Les Suisses sont de grands voyageurs, qui partent volontiers à la découverte des pays les plus lointains, sans parfois connaître autre chose de leur propre pays que leur canton ou quelques villes... Appuyée par certaines initiatives prises par les offices de tourisme locaux ou régionaux, la propagande développée par l'Office national suisse du tourisme sur le plan intérieur commence à porter ses fruits.

On dit volontiers que les distances ne comptent pas, dans un pays aussi peu étendu que la Suisse. Et nous utilisons cet argument important à l'étranger pour convaincre nos clients potentiels de choisir ce véritable « résumé de l'Europe » comme lieu de vacances. Mais, de cet atout, les Suisses eux-mêmes doivent savoir profiter, pour se mieux connaître, pour se mieux comprendre... tout en goûtant pleinement à l'agrément d'un pays touristique que l'on cite souvent en exemple... à l'étranger.

Qu'on me comprenne bien : il ne

s'agit pas de déclencher auprès de nos compatriotes un réflexe bassement nationaliste totalement contraire à notre volonté d'ouverture sur le monde et à notre respect des autres, fussent-ils nos concurrents. Les Suisses, j'en suis persuadé, continueront d'être assez curieux et, souhaitons-le, assez riches pour partir au loin goûter aux avantages et aux séductions d'un monde merveilleux par sa diversité. Mais ils doivent se rappeler que la Suisse mérite aussi d'être connue, dans la variété de ses paysages, de ses fondements culturels et historiques, de ses gens.

Ces efforts tendant à mieux faire connaître la Suisse, qu'ils s'adressent aux Suisses eux-mêmes ou à nos amis à l'étranger, ne produiront cependant des effets positifs, à long terme, que dans la mesure où nous saurons conserver à notre tourisme ses caractéristiques essentielles. Pays de vieille tradition touristique – je rappelais plus haut sa vocation d'accueil – la Confédération bénéficie d'un capital de base tout-à-fait remarquable, constitué par sa réputation hôtelière, ses paysages, sa neutralité politique, sa situation géographique, la bonne organisation de ses services. Elle doit s'employer à le conserver. C'est pourquoi, dans la mesure où la réalisation de ce postulat dépend un tant soit peu d'eux-mêmes, les responsables du tourisme helvétique sont conscients des efforts qu'ils doivent entreprendre dans ce sens. Ainsi ils ont tenu à collaborer étroitement avec les autres intéressés, du secteur public et du secteur privé, à la vaste étude entreprise pour définir une conception globale du tourisme suisse dans le respect de ce capital de base dont on ne soulignera jamais assez la valeur.

Ce faisant, ils ont le sentiment de travailler dans l'intérêt de la branche économique dont ils ont le souci principal, mais aussi dans l'esprit d'ouverture et de coopération internationale qui, à travers les échanges touristiques, doit favoriser une meilleure compréhension des hommes et des peuples entre eux.